

### Majorité départementale

#### Une solidarité territoriale renforcée

Depuis sa mise en place en juin 2012, 274 projets ont bénéficié d'une aide du Fonds Départemental d'Appui aux Communes (FODAC). Le FODAC s'adressait aux plus petites d'entre elles pour des projets qui ne relevaient pas des politiques publiques de droit commun.

De nouvelles dispositions législatives (règles de financement, évolution des compétences et des niveaux d'aides, nouvelles intercommunalités...) et une évolution de nos politiques nécessitent une refondation de nos modalités d'intervention à destination des collectivités du département. Elle se traduira par la mise en place progressive d'une contractualisation pluriannuelle avec les intercommunalités pour des projets d'envergure et donne lieu, dès à présent, à la création d'un fonds de solidarité annuel pour les petites opérations des communes.

Le nouveau FODAC, opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, a pour objectif de faciliter la réalisation de projets d'intérêt

communal ne relevant pas d'un enjeu intercommunal ou départemental, de soutenir les petits projets d'investissement locaux qui concourent à la vie quotidienne et au développement local selon le principe d'une solidarité territoriale renforcée.

Le nouveau FODAC est ouvert à l'ensemble des communes et la demande d'aide est simplifiée (guichet unique, règlement et formulaire spécifiques). Sont éligibles les dépenses d'investissement suivantes : acquisition de matériels dont le matériel roulant, études avant travaux, travaux au titre de la culture, du tourisme, du sport, du logement social, du sanitaire et social, de la voirie communale...

Avec ce nouveau dispositif nous avons voulu accentuer notre solidarité et permettre, notamment, de mieux adapter le montant des aides en prenant en compte les ressources financières des communes.

*Jean-Christophe Petrigny  
pour la majorité départementale*

### Les Républicains - UDI - Divers Droite

Finalement la neige tant attendue a fini par tomber à la veille des vacances de février.

Cette neige, promesse d'une économie florissante, s'est faite rare depuis ces trois dernières saisons et cette météo impitoyable prend en otage le développement économique et touristique de nos territoires de montagne.

Mais devons-nous réduire notre économie hivernale à une question météorologique ?

Comment avons-nous pu parier pendant tant d'années sur un tel aléa, nous liant pieds et poing au bon vouloir du ciel.

Le modèle des stations de montagne tel qu'il existe aujourd'hui nécessite des investissements et des financements publics très importants sans rentabilité économique à la clef ou rarement.

La neige ne tombe plus et les finances publiques se font rares. Il est grand temps d'imaginer les stations de montagne de demain.

Tenir compte de ces paramètres relève de la responsabilité des élus.

À nous de réinventer nos stations en diversifiant l'offre, en intégrant des services de qualités, en s'appuyant sur les socio professionnels qui doivent désormais participer activement à cette mutation, en partant à la conquête de nouveaux territoires, en visant l'excellence relationnelle.

Et s'il ne doit rester qu'une seule certitude, ce sera celle-ci : la montagne est un territoire d'avenir.

*Les Républicains-UDI-Divers Droite*

### Indépendants

#### Notre passé dévoilé

Les Archives départementales ont eu l'excellente idée de publier l'ouvrage d'Eric Fabre révélant notre vie rurale dans tous ses aspects de la fin du 17<sup>e</sup> siècle au milieu du 20<sup>e</sup>.

Avouons que nous sommes gâtés ! Après le travail remarquable de Raymond Collier traitant de la vie en haute Provence de 1600 à 1850 ; ce nouveau pavé de près de 800 pages s'avère très complémentaire et indispensable à la bonne compréhension de notre monde rural du 16<sup>e</sup> siècle à nos jours.

Le premier, anecdotique et très documenté sur les us et coutumes de nos aïeux. Le second, plus détaillé, s'avère la référence sur l'économie agricole et industrielle de ce qui sera bientôt le département des Basses-Alpes et un jour les Alpes de Haute-Provence.

La révélation de ces éléments nourrit notre curiosité et forge notre identité.

Eric Fabre nous relate entre autres, la visite en 1865 du grand Louis Pasteur au domaine de Paillerols aux Mées où il vint afin de tenter d'éradiquer la catastrophique épidémie des grains de vers à soie qui frappait toute la région provençale. Travaillant de concert avec l'illustre maître des lieux Henri Raybaud-Lange, leurs travaux furent couronnés de succès ; ce qui fit dire au grand savant que les Basses-Alpes « sont un bon département ».

En vous souhaitant à toutes et à tous une bonne lecture, nous félicitons nos Archives départementales et leur directeur Jean-Christophe Labadie ainsi que son équipe. Merci pour leur précieux concours.

*Serge SARDELLA, Gylaine LEFEBVRE*